

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Compte-rendu Réunion Comité Directeur du 6 mars 2024

Présents :

- Laurent BOISSADY, *Président*
- Roxane GIRY, *Secrétaire générale*
- Enki SOUILLOT, *Responsable championnat de France*
- Antoine BARATÉ, *Cadre technique*
- Hervé PETIT-BARAT, *Com. Compétition*
- François BERTRAND, *Trésorier adjoint*
- Thierry KOWALSKI, *Trésorier*
- Adeline MAGI, *Invitée*
- Matthieu CHARTIER, *Com. Compétition*

Excusés:

- Marion BOUCROT, *Responsable communication*
- Louise RAGUIN, *Membre*
- Pierre FLORES-FLORES, *Membre*
- Bruno LAURAIRE, *Membre*
- Corentin POTHET, *Com. Matériel*
- Robert DENIS, *Président d'honneur*
- Vivien PERRIN-CONFORT, *Vice-président*

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Ordre du jour :

1. Compte rendu du CDF 2024	2
a) Budget	2
b) Bénévoles	3
c) Archers	3
d) Communication	3
e) Village partenaire	4
f) CDF 2025 ?	4
2. Calendrier extérieur	5
3. Mail d'un adhérent	6

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

1. Compte rendu du CDF 2024

a) Budget

Le bilan, à ce jour, 6 mars 2024, le budget est en déficit de -9139€.
Nous devons faire prochainement les subventions de la ville de Grenoble. Nous devons aussi recevoir la somme de 25% du chiffre que fera Flocon Chocolatier (environ 100€). Nous négocierons avec Alpexpo pour réduire la facture. Nous irons faire des redemandes de subventions aux différentes institutions, avec pour appui le tableau du budget pour montrer le déficit.
1350€ c'est le montant des dons et des sponsors que nous avons reçus cette année.

Nous avons prévu de faire le double du chiffre de 2023 à la buvette. Nous avons fait environ la même somme.

Une discussion doit être engagée avec la FFTA, pour négocier la prise en charge des arbitres étant venus de part et d'autre de la France pour passer leurs certifications pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. (Prise en charge des arbitres actée par la FFTA).

b) Bénévoles

Nous avons eu approximativement 300 créneaux validés. Les retours des bénévoles sont positifs. Un sondage a été lancé pour avoir les retours, avec les photos de bénévoles grâce à notre photographe Christine PENON. L'un des responsables a senti un relâchement de l'intérêt porté par les bénévoles pour le Championnat de France. Notamment, lors du montage/ démontage, moins de personnes sont venues nous aider.

Ayant eu l'expérience de l'année passée, nous avons été plus efficaces dans le montage et le démontage des installations. Ce qui nous a permis de mieux gérer les imprévus, tel que l'achat de la moquette au dernier moment.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

c) Archers

Un sondage a été envoyé aux archers et accompagnateurs pour avoir le retour et leurs avis sur le déroulement de l'évènement. Avec ce mail, un album photo a été partagé, fait par les soins de Christine PENON.

d) Communication

Marion BOUCROT et Nathan MARTIN ont mis en place un live sur notre nouvelle chaîne YouTube. Grâce à eux, et on les en remercie, les tirs de final ont pu être retransmis et peuvent être regardés en rediffusion.

Un teaser a été diffusé lors du match des Brûleurs de Loups, afin de faire connaître notre évènement. Nous avons eu peu de retour de cette prestation.

France 3 est venu faire un reportage le dimanche.

Le Dauphiné Libéré est venu prendre des informations, nous serons publié dans un encart.

Nous nous sommes aperçu que la communication sur l'évènement a diminué d'une année sur l'autre. Notamment sur les différentes compétitions pour les archers environnants.

Nous avons eu la visite de quelques élus, accueillis par Laurent et Adeline. C'est une bonne nouvelle pour les futurs projets du club, pour avoir un soutien électoral.

e) Village partenaire

Les partenaires du Village ont été très contents de venir ou revenir. Ils ont globalement fait plus de ventes que l'année dernière, notamment grâce à leur notoriété faite l'an passé. Nous avons eu une vingtaine de partenaires.

Une photographe, non invitée à vendre sur le Village, a fait du chiffre d'affaires malgré l'interdiction. En plus de faire preuve d'une grande animosité quant aux services proposés par nos soins, elle n'est pas la bienvenue, et ne le sera plus, sur aucun évènement organisé par le club. Un mail lui sera envoyé à ce sujet, rendant compte de notre mécontentement.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

f) CDF 2025 ?

Quelques remarques constructives ont été énoncées. Le paiement en ligne lors des précommandes de repas.

Les manques d'aides financières par les institutions et l'absence de Enki dans son rôle, nous poussent à nous poser la question : Etes-vous d'accord de faire le Championnat de France en 2025. L'unanimité est contre cette décision.

Nous avons donc pris la décision de ne pas renouveler l'organisation du Championnat de France pour l'année 2025.

Après cette décision nous avons convenu qu'il serait préférable de vendre les mousses et chevalets qui ne serviront plus. Il est important de trouver un lieu de stockage plus grand pour le matériel actuellement stocké encore à Alpexpo. Nous avons aussi convenu que le prix de la licence de l'année 2024-25 baissera car elle n'aura plus à supporter le coût du Championnat de France.

2. Calendrier extérieur

Laurent nous a présenté la grille des tarifs découverte pour cette année. Elle a été validée à l'unanimité.

Choix	Inscription	Encadrement	Tarif			
			Part Fédérale	Part Club	Part Cours	Total
	Jeunes Confirmés demi-année	2h Hebdo	42 €	70 €	60 €	172 €
	ETAG demi-année	2 x 2h + 3h Hebdo	42 €	70 €	100 €	212 €
	Adultes progression demi-année	1h30	70 €	70 €	55 €	195 €
	Adultes Compétiteurs demi-année	2h Hebdo	70 €	70 €	60 €	200 €
	Adultes Performance demi-année	2 x 2h Hebdo + P. P.	70 €	70 €	76 €	216 €

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Adultes Tir Libre demi-année	<i>Plage libre</i>	70 €	70 €	0 €	140 €
Adultes sans Pratique	<i>Sans</i>	57 €	63 €	0 €	120 €
Licencié dans un autre club demi année	<i>Plage Libre</i>	0 €	70 €	0 €	70 €
Préparation Physique	<i>1h Hebdo</i>	0 €	0 €	0 €	0 €

Le planning d'ouverture du terrain extérieur a été validé à l'unanimité.
Gières partage le terrain avec nous.

Nous avons fait une proposition au SUAPS : ne pas payer la location du terrain extérieur, en échange de la rénovation des cibles. (refusée finalement)

3. Mail d'un adhérent

Une plainte a été déposée auprès de nous, dénonçant les propos insultants d'un archer envers un autre. Ce n'est pas la première fois que cette personne est visée par une plainte. Nous avons pris la décision de bannir cette personne de Discord, pour qu'elle n'ait plus accès à un espace de discussion privée avec les autres archers.

La Secrétaire, Mme. Roxane GIRY

Le Président, M. Laurent BOISSADY

Signature :

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88

